



VILLA SALAMMBÔ

Résidence internationale de recherche et de création
de l'Institut français de Tunisie

L'Institut français de Tunisie ouvre la Villa Salammbô, un lieu d'accueil pour la recherche et la création et lance un nouveau programme de résidence en Tunisie.

La Villa Salammbô se veut un espace d'inspiration, de réflexion et de création. Située à la Marsa, en bord de mer, la Villa offre un havre de sérénité propice au travail, tout en profitant de la proximité de Tunis, des scènes artistiques et intellectuelles.

Cette Résidence propose un lieu d'incubation, permettant de nourrir des projets de création et de recherche avec un ancrage en Tunisie, de nouer des complicités artistiques au-delà des deux rives et du continent africain.

A QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Ce programme de résidences est destiné :

- à des créateurs, penseurs et chercheurs français ou domiciliés en France
- à des créateurs, penseurs et chercheurs vivant sur le continent africain (hors Tunisie) souhaitant séjourner à Tunis pour mener un projet de création de recherche ou de commissariat d'exposition favorisant la collaboration avec des partenaires tunisiens.

QUELLES SONT LES DISCIPLINES CONCERNÉES ?

- arts numériques, arts visuels, photographies
- architecture, design et scénographie
- arts de la scène (danse- performance - théâtre - arts de la rue - nouveau cirque et marionnettes)
- musique de création
- cinéma et documentaire
- productions digitales (jeux et applications culturelles - séries digitales - écritures numériques)
- littérature
- sciences humaines et sociales.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACCUEIL ?

- Séjour de 1 à 3 mois dans une villa indépendante située à la Marsa offrant des espaces de travail mais également la possibilité d'accueillir le résident en famille (2 chambres) pour permettre le séjour continu dans le pays.
- Attribution d'une allocation de séjour forfaitaire d'un montant de 1000 euros mensuels
- Prise en charge du voyage jusqu'au lieu de résidence par l'Institut français de Tunisie ou ses partenaires.

COMMENT CANDIDATER ?

- Les candidats doivent déposer leur candidature en complétant le formulaire disponible sur la page Facebook villa Salammbô Tunis, sur le site de l'Institut français de Tunisie.

Les dossiers et toutes communications concernant ce programme sont à envoyer à l'adresse suivante : villasalammbô@institutfrançais-tunisie.com

Ce programme accueillera dès 2018 de 5 à 10 résidents.

QUELLE EST LE CALENDRIER DE DÉPÔT DES DOSSIERS ?

- La date limite de dépôt de candidature est fixée au **15 février 2018**.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

- être engagé dans la vie professionnelle
- parler français et anglais ou arabe
- justifier de travaux antérieurs
- être autonome dans la gestion de la résidence
- se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour

Aucune limite d'âge n'est imposée.

QUELLES SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Parcours professionnel du candidat
- Qualité du projet
- Nature de la coopération souhaitée avec des partenaires tunisiens
- Pertinence des contacts établis ou souhaitant être établis en Tunisie

Une commission de sélection est mise en place pour étudier les candidatures.